Nations Unies A/57/PV.69

Assemblée générale

Cinquante-septième session

Documents officiels

69e séance plénière
Vendredi 6 décembre 2002, à 15 heures
New York

Président : M. Kavan . . . . . (République tchèque)

En l'absence du Président, M. Pfanzelter (Autriche), Vice-Président, assure la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Points 21 et 37 de l'ordre du jour (*suite*)

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Rapports du Secrétaire général (A/57/410 et A/57/487)

Projet de résolution (A/57/L.56)

M. Sun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Nos débats ont lieu à un moment d'une importance particulière, à la lumière du premier anniversaire de l'Accord de Bonn, qui a été célébré hier, le 5 décembre 2002. À la vérité, c'est une occasion idéale pour nous remémorer cet événement historique, qui a mis fin à 23 ans de violences et de luttes et a ouvert un nouveau chapitre d'espoir et de promesses pour le peuple de l'Afghanistan. La rencontre à Bonn de tous les acteurs afghans a été historique car ils ont, à cette occasion, surmonté toutes leurs différences et, ensemble, tracé une feuille de route pour le retour de leur pays à une paix et un développement durables.

Au cours de l'année écoulée, nous nous sommes félicités d'un certain nombre d'importants faits nouveaux. Au premier rang de ces progrès on compte, avant tout, la convocation de la Loya Jirga d'urgence et l'investiture de l'Autorité de transition, dirigée par le Président Hamid Karzai. Ma délégation appuie les efforts déployés par l'Autorité de transition en vue d'atteindre ses objectifs, en particulier dans les domaines de la sécurité, du développement économique, des droits de l'homme et de la bonne gestion des affaires publiques. Pour le peuple afghan, la Loya Jirga d'urgence a constitué un tournant lui permettant de participer pleinement aux processus politiques en cours dans son pays. Nous espérons que toutes les factions vont maintenant travailler ensemble, de concert, pour soutenir le processus de paix. Un tel cadre de coopération et d'harmonie augure bien des élections de 2004, demandées par l'Accord de Bonn, qui permettront d'établir un gouvernement à composition large, pleinement représentatif et pluriethnique.

La restauration de la primauté du droit et de l'ordre sont des éléments clefs pour garantir un environnement stable en Afghanistan. Dans la mesure

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

02-73037 (F)

où la situation d'ensemble en matière de sécurité demeure fragile et complexe, la communauté internationale doit accorder une attention particulière aux questions de sécurité. À cet égard, nous saluons le rôle précieux joué par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour améliorer les conditions de sécurité en Afghanistan.

Comme dans toute situation, quelle qu'elle soit, le développement économique et social constitue la pierre angulaire de la paix et de la démocratie. Dans le cas de l'Afghanistan, cet impératif est encore plus pressant et immédiat. Ma délégation apprécie hautement les efforts réalisés par les institutions des Nations Unies afin de renforcer les capacités de l'Autorité de transition à tous les niveaux. À cet égard, la communauté internationale a l'importante responsabilité d'accélérer l'assistance aux programmes de reconstruction à long terme.

En outre, les efforts multilatéraux en cours devraient être étayés par les propres initiatives de la population afghane en vue de promouvoir l'ordre public, la stabilité et la bonne gouvernance. Ma délégation estime, en outre, qu'il est de la plus haute importance que le secteur privé et le secteur public de la société afghane disposent des ressources humaines efficaces et compétentes, pour pouvoir atteindre les objectifs nationaux en cette étape cruciale de l'histoire du pays.

Pour sa part, mon gouvernement s'est réjoui de prendre part aux efforts internationaux de reconstruction de l'Afghanistan. Comme elle l'a déjà annoncé lors de la Conférence des donateurs de Tokyo, en janvier 2002, la République de Corée accordera à l'Afghanistan jusqu'à 45 millions de dollars d'ici à la fin de 2004.

Il y a tout juste un an, les perspectives de paix en Afghanistan semblaient fort lointaines. Aujourd'hui, le peuple de l'Afghanistan se voit offrir une nouvelle chance de retrouver une vie normale et d'assurer un meilleur avenir à lui-même et aux générations futures. Nous lui souhaitons plein succès afin que la vision énoncée à Bonn, il y a un an, devienne une réalité.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour rendre hommage au dévouement et à l'engagement du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, et de tout le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui s'acquittent de leur mandat dans des conditions plutôt difficiles.

M. Manalo (Philippines) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir pris l'initiative d'organiser un débat public sur l'Afghanistan, ce qui nous a permis d'avoir une bonne vue d'ensemble de la situation dans ce pays.

Il y a un an de cela, la rencontre historique de Bonn a ouvert la voie à la mise sur pied de l'Administration transitoire afghane et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) afin de répondre aux besoins les plus urgents du pays, dévasté par plusieurs décennies de guerre et d'abandon. Certes, la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies ont joué un rôle déterminant dans la transformation de l'Afghanistan, mais ma délégation souhaite également rendre hommage à l'action capitale des Afghans eux-mêmes, qui oeuvrent inlassablement à la reconstruction de leur pays. La Loya Jirga s'est réunie contre toute attente et l'Administration transitoire a été mise sur pied selon le calendrier prévu. Un dispositif de gouvernement efficace a été élaboré et placé sous la direction du Président Karzai; il inclut des commissions chargées des réformes constitutionnelles et judiciaires.

La communauté internationale n'en doit pas moins continuer d'épauler comme il se doit l'Autorité centrale afghane dans ses efforts pour surmonter les difficultés que comporte l'édification de la nation, qui revêtent plusieurs aspects. À cet égard, ma délégation se félicite de la déclaration prononcée lundi dernier, à Saint-Pétersbourg, pour dresser le plan de ce qui reste à accomplir afin d'exécuter l'Accord de Bonn, entre autres choses. Dans cette déclaration, la création d'une armée nationale afghane par l'Administration transitoire a également été confirmée, de même qu'on y a souligné à quel point il est nécessaire de poser les jalons et de fixer les lignes directrices nécessaires pour exécuter, dans son intégralité, le programme défini à Bonn. Ma délégation tient à souligner combien il importe de renforcer les capacités de l'Autorité centrale afghane, afin que la sécurité fasse partie intégrante de l'objectif à long terme qui consiste à mettre en place un État multiethnique stable et véritablement démocratique.

Malgré les progrès réalisés jusqu'à présent, l'Afghanistan n'est toujours pas un État en situation

d'après conflit, et la sécurité y demeure la priorité absolue. L'année a été marquée par la poursuite de combats sporadiques dans les provinces et par l'assassinat de hauts responsables du Gouvernement. Le Président Karzai lui-même a fait l'objet d'une tentative d'assassinat. Le personnel des organisations humanitaires continue d'être attaqué à Kaboul; les problèmes de sécurité freinent donc sérieusement le processus de la reconstruction. Sans sécurité, il ne pourra pas y avoir de véritable reconstruction digne de ce nom. La frustration du peuple afghan devant la lenteur de la reconstruction, en particulier dans les provinces, pourrait déboucher sur des troubles, créer des occasions favorables à la résurgence des forces extrémistes et offrir un terrain fertile au terrorisme. Il est donc capital que nous procédions dès maintenant à la reconstruction de l'Afghanistan.

L'Administration transitoire a également besoin d'un soutien constant s'agissant de renforcer sa capacité d'assurer la sécurité, notamment à l'extérieur de Kaboul, où les chefs de faction maintiennent leur contrôle, en dépit de leurs promesses de coopérer avec le gouvernement central. À cet égard, nous nous félicitons de la résolution 1444 (2002) du Conseil de sécurité, qui prolonge d'un an le mandat de la FIAS et place la Force sous le commandement conjoint de l'Allemagne et des Pays-Bas. Nous nous félicitons également de l'initiative prise par les États-Unis, la France et l'Allemagne et qui vise à mettre sur pied une police et une armée nationales afghanes.

Reconstruire une nation qui n'a pratiquement pas connu la paix pendant plus de 20 ans est une tâche pour le moins extrêmement ardue. Il faut donc que la communauté internationale continue d'apporter un appui sans faille et généreux à l'Afghanistan tout en restant consciente de sa fragilité. Pour cela, la communauté internationale devrait renouveler et maintenir son appui, non seulement afin d'aider l'Afghanistan à se reconstruire dans la paix, mais également afin de contribuer à son développement, au rétablissement de l'ordre public et à la mise en oeuvre des éléments restants du programme de Bonn, à savoir la rédaction et la ratification d'une nouvelle constitution ainsi que l'organisation d'élections générales.

Nous espérons que la contribution du Gouvernement philippin, en 2001, au plan interorganisations humanitaire d'urgence pour l'Afghanistan et les pays voisins, ainsi que les engagements qu'il a pris cette année lors de la Conférence ministérielle de Tokyo, permettront d'accroître le niveau des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de l'Afghanistan dans le domaine humanitaire et en matière de reconstruction. De plus, les Philippines se sont engagées à épauler l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction et à former les Afghans dans les domaines des soins de santé, de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, de l'agriculture et de l'irrigation, ainsi que du génie civil et des transports.

En ce qui concerne l'élimination des stupéfiants, ma délégation félicite le Président Karzai et son équipe d'avoir placé cette question au premier rang des priorités du Gouvernement. Une attention soutenue doit être accordée aux programmes de substitution des cultures afin d'inciter les agriculteurs à ne pas reprendre la culture du pavot.

Le Gouvernement philippin est conscient de l'équilibre délicat à établir entre l'ensemble des besoins qui se disputent les ressources si l'on veut répondre aux problèmes posés par la sécurité, la situation humanitaire, la reconstruction et le développement. Le retour de 1,7 million d'Afghans témoigne de leur foi en la nouvelle autorité centrale et de leur détermination à reconstruire le pays. La communauté internationale ne peut pas se permettre de décevoir ces espérances.

Enfin, ma délégation appuie sans réserve le rôle central que joue l'Organisation des Nations Unies dans le processus de reconstruction de l'Afghanistan par l'entremise de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). À cet égard, nous rendons hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Brahimi, pour son engagement actif.

En conclusion, ma délégation se déclare vivement favorable à l'adoption, à l'issue de cette séance plénière, du projet de résolution sur l'Afghanistan, dont elle est coauteur.

M. Enkhsaikhan (Mongolie) (*parle en anglais*) : Avec la mise en place de l'Autorité intérimaire afghane en décembre 2001 et de l'Administration transitoire en juin 2002, puis la convocation de la Loya Jirga d'urgence en juin, l'Afghanistan s'est engagé sur la voie de la renaissance et de la réconciliation nationales. Les combats qui se sont poursuivis inlassablement pendant plus de vingt ans ont finalement pris fin. Le

redressement et la reconstruction de ce pays déchiré par la guerre ont commencé avec l'octroi, par la communauté internationale, d'une importante assistance humanitaire d'urgence.

Le rapport du Secrétaire général montre clairement que fournir une aide humanitaire à un pays dont les infrastructures tant physiques qu'institutionnelles ont été détruites constitue en soi un formidable défi pour la communauté internationale. Néanmoins, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a réussi jusqu'à présent à s'acquitter de son mandat. La portée et l'efficacité de l'assistance fournie par l'ONU, qui va des réponses d'urgence aux catastrophes naturelles à la réhabilitation des secteurs de la santé et de l'éducation, en passant par l'enlèvement des munitions non explosées et le déminage, méritent d'être reconnues à leur juste valeur par la communauté internationale. Tout cela témoigne du fait que, en présence d'une volonté et d'une persévérance politiques pour atteindre un objectif, aucune difficulté n'est insurmontable.

Par ailleurs, le Gouvernement transitoire de l'Afghanistan a considérablement amélioré la situation globale en matière de sécurité en rétablissant les institutions gouvernementales dans les grands centres urbains et en étendant progressivement son contrôle au niveau local. Cependant, l'absence de sécurité reste l'un des principaux obstacles à la reconstruction et sape l'autorité du Gouvernement.

La paix et la sécurité sont les conditions essentielles à la mise en place d'une structure qui permette l'établissement et le fonctionnement normal des institutions politiques et sociales, piliers d'une société stable et prospère. La paix et la sécurité sont également déterminantes dans le règlement des problèmes humanitaires considérables auquel se heurte l'Afghanistan, dont près d'un tiers de la population est tributaire d'une aide d'urgence sous une forme ou une autre. Le rétablissement de la sécurité, le renforcement de la légitimité du Gouvernement et l'édification de sa capacité de gouverner de façon effective sur l'ensemble du territoire sont de ce fait les principales questions auxquelles l'Administration de transition se heurte, ainsi que la communauté internationale en général.

Le processus de réforme lancé par l'Administration de transition, et l'engagement pris par cette dernière de réduire la bureaucratie, la corruption et l'inefficacité et, notamment, ses mesures législatives visant à promouvoir la stabilité du secteur financier ont abouti à des résultats tangibles, comme l'atteste le flux accru des investissements privés dans l'économie.

Des progrès sensibles ont également été réalisés sur le plan du développement socioéconomique. Parmi ces progrès, il convient de citer une reprise de l'activité économique dans les principales zones urbaines, la réapparition des femmes en tant que partenaires sociaux autonomes et actifs, un meilleur accès de la population aux soins de santé et à la nutrition, ainsi que des progrès dans le domaine du rapatriement, de la réinsertion et de la relance de l'agriculture. La Mongolie est fière de figurer parmi les États qui ont apporté une assistance dans le secteur de la santé. Les institutions éducatives et culturelles ont repris leurs activités, et les médias ainsi que les sociétés civiques peuvent mener leurs activités au grand jour après de longues années de répression.

Néanmoins, comme l'ont souligné le Secrétaire général dans son rapport et plusieurs orateurs qui m'ont précédé, malgré des résultats significatifs, il y a encore de nombreuses questions urgentes qui exigent des mesures immédiates de la part de la communauté internationale. Parmi ces questions, il faut citer les besoins humanitaires des réfugiés et des personnes déplacées. Les moyens de subsistance des Afghans, qui ont été perturbés par une guerre prolongée, sont rendus encore plus problématiques aggravés par une sécheresse cyclique et la baisse de la production agricole consécutive à celle-ci. Cette situation est courante dans un pays pauvre en développement où l'agriculture est l'épine dorsale de l'économie. Ainsi, trois années consécutives de sécheresse et d'hivers rudes en Mongolie ont aussi sérieusement compromis les efforts menés par mon Gouvernement pour réformer le secteur agricole. Ceci a également contribué à imposer une lourde charge à un pays aux ressources financières déjà limitées.

Le Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'examiner la situation en Afghanistan un an après, qui s'est réuni en novembre, a offert des aperçus plus profonds sur les problèmes que rencontre ce pays du fait de sa situation et a donné forme à un certain nombre d'idées intéressantes et utiles. Nous pensons que bon nombre de ces idées méritent d'être examinées avec soin, et que quelques-unes d'entre elles pourraient même servir de fondement à des initiatives ultérieures de la

communauté internationale. La sécurité au niveau national, le renforcement des institutions, la reconstruction, le redressement économique ainsi que l'ingérence étrangère ont été identifiés par le Groupe comme autant de sources de préoccupation persistante face aux efforts menés par l'Afghanistan pour reconstruire le pays. J'ai déjà évoqué les trois premiers thèmes, et aimerais maintenant dire quelques mots de l'ingérence étrangère.

Si nous jetons un regard sur l'histoire tourmentée de ce pays sans littoral qu'est l'Afghanistan, nous pouvons en effet voir que les causes profondes des conflits internes qui ont ravagé ce pays ont été liés essentiellement à des ingérences étrangères. Au cours des années 90, les factions des différents seigneurs de guerre ont été armées et appuyées de l'extérieur, ce qui a approfondi les antagonismes et les divisions au sein de la société afghane. Le même phénomène pourrait se reproduire pendant la période de transition, vu la faiblesse relative de l'autorité centrale dans les zones rurales reculées. Lors des débats du Groupe de travail à composition non limitée, plusieurs suggestions pratiques ont été faites, notamment un appel aux pays voisins pour qu'ils s'engagent plus nettement à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, et la mise en place d'un mécanisme des Nations Unies qui faciliterait le dialogue entre l'Afghanistan et ses voisins sur des questions d'intérêt mutuel comme la non-ingérence, le retour des réfugiés, le trafic de drogues et la sécurité le long des frontières. De l'avis de ma délégation, ces suggestions, ainsi que d'autres suggestions utiles, doivent être prises en compte lorsqu'on élabore les futures stratégies visant à renforcer la sécurité nationale, à assurer une transition pacifique et à garantir la stabilité de l'Afghanistan. Tout en soulignant que la sécurité demeure la question prioritaire, nous ne devons pas perdre de vue la reprise économique, qui, à long terme, sera la pierre angulaire de la prospérité et de la stabilité de la société afghane.

Compte tenu de l'ampleur considérable des besoins humanitaires, une assistance ininterrompue et soutenue de la communauté internationale est une condition préalable essentielle du succès du relèvement et de la reconstruction de l'Afghanistan. La réinsertion des 2 millions de réfugiés qui sont revenus dans leur patrie représente à la fois un problème considérable et un vote de confiance en l'Administration de transition. Gardant ce point à l'esprit, nous devons faire en sorte que l'attention de la communauté internationale continue de se concentrer sur l'Afghanistan tout au long de la période de transition et de reconstruction.

Gardant ceci présent à l'esprit, la délégation de la Mongolie voudrait se porter coauteur du projet de résolution publié sous la cote A/57/L.56.

M. Cengizer (Turquie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'est déjà associée à la déclaration dont le représentant du Danemark a donné lecture au nom de l'Union européenne. À la lumière des liens historiques très anciens que la Turquie entretient avec l'Afghanistan, je voudrais ajouter les remarques suivantes.

Un an s'est écoulé depuis la signature de l'Accord de Bonn. Le projet de résolution que nous sommes sur le point d'adopter aujourd'hui correspond à l'anniversaire d'un tournant dans l'histoire du peuple afghan. Par ce projet de résolution, qui aborde de façon globale les problèmes politiques et humanitaires auxquels l'Afghanistan doit faire face, nous allons pouvoir manifester notre solidarité avec ce peuple, qui n'a que trop souffert, et manifester notre détermination de l'aider en cette période de difficultés et d'adversité.

L'Accord conclu à Bonn a été la première étape du retour à la paix et à la stabilité en Afghanistan et a marqué la fin des grandes souffrances endurées par les Afghans lors des 20 dernières années. Aujourd'hui le peuple afghan doit reconstruire son unité et retrouver son harmonie. Les tourments que le peuple afghan a connus justifient d'autant plus leur aspiration à la réconciliation nationale. Pour l'avenir du pays, il est d'une importance vitale que le processus de réconciliation en Afghanistan soit durable. Il temps maintenant pour la communauté internationale de tenir les promesses qui ont été faites à la Conférence de Tokyo et d'apporter l'assistance nécessaire à l'Afghanistan afin d'assurer la viabilité de l'Accord de Bonn.

Parmi les faits nouveaux prometteurs qui se sont produits ces derniers mois en Afghanistan, il faut citer le retour d'un grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées, les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des programmes d'éducation et de santé et la création des commissions prévues selon les termes de l'Accord de Bonn. Afin de poursuivre l'évolution favorable et d'étendre l'autorité du Gouvernement central à toutes les régions du pays, ce qui est essentiel pour le succès du processus de Bonn, la communauté internationale doit poursuivre et

accélérer son aide politique, économique et technique par l'intermédiaire du Gouvernement central de l'Afghanistan.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a joué un grand rôle dans l'amélioration des conditions de sécurité à l'intérieur et aux environs de Kaboul. Toutefois, le manque de sécurité reste le problème le plus épineux auquel se trouvent confrontés l'Afghanistan et la population afghane. Il est important de créer une armée et une police nationales pour le maintien de la sécurité dans tout le pays, et il convient d'accélérer les efforts en ce sens. Il est également essentiel que les chefs de guerre soient intégrés dans le système, comme le veulent les réalités du pays. Ces chefs doivent coopérer avec le Gouvernement central.

Les Afghans méritent de prendre la place qui leur revient dans la famille des nations du monde en tant que citoyens d'un État stable et respectueux du droit. Dans ce processus, il incombe à la communauté internationale de respecter et de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Les tendances centrifuges ne pourront que faire dérailler ce qui est déjà un processus très délicat et fragile. Pour garantir la stabilité, par conséquent, les pays voisins doivent s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et ne doivent pas prendre parti entre les chefs de guerre.

La lutte contre la production illicite et le trafic de stupéfiants est une autre priorité importante de l'Afghanistan. Pour les prévenir, la communauté internationale doit fournir l'appui nécessaire à l'élimination de la culture illicite du pavot en Afghanistan et apporter son assistance aux programmes visant à substituer d'autres cultures à celle du pavot et à renforcer les capacités de lutte contre la drogue.

Les objectifs importants que sont la reconstruction, le rétablissement des institutions publiques et la démobilisation exigent l'appui constant de la communauté internationale. L'aide étrangère doit se concentrer essentiellement sur la reconstruction et doit être administrée par le Gouvernement central. L'efficacité avec laquelle l'aide étrangère est répartie jouera également un rôle déterminant s'agissant d'assurer l'utilité du processus de reconstruction.

Les profondes attaches historiques et culturelles de la Turquie avec le peuple afghan remontent au début des années 20 du siècle dernier. Amis de longue date de ce peuple, sans arrière-pensées ni intérêts particuliers autres que la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan, nous avons toujours été disposés à assumer un rôle important dans les efforts visant à favoriser le développement de ce pays ami. La Turquie, de par son expérience historique, est à même d'apporter un soutien important au processus de réconciliation et de relèvement du pays. Nous avons assumé le commandement de la FIAS à Kaboul afin d'aider à mettre en place les conditions nécessaires à un climat de sécurité viable. En dehors de notre détermination d'aider l'Afghanistan, nous avons assumé cette responsabilité en raison de la ferme position qui est la nôtre en matière de coopération internationale contre le terrorisme. Mon pays saisit toutes les occasions qu'offre la scène internationale pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'honorer au plus tôt ses annonces de contributions à l'Afghanistan.

Outre sa collaboration avec la communauté internationale à la reconstruction de l'Afghanistan, la Turquie mène dans le pays plusieurs projets de reconstruction qui lui sont propres. Des programmes de formation sont en place pour divers ministères, dont les Ministères des affaires étrangères, de l'eau et de l'électricité, de l'irrigation et du développement. Dans le domaine de la santé, en plus de la formation offerte aux médecins afghans en Turquie, nous continuons d'envoyer des groupes de médecins spécialisés dans différentes régions de l'Afghanistan, ainsi que de remettre en état plusieurs hôpitaux et cliniques du pays et d'en construire d'autres. Dans le domaine agricole, nos projets à Kaboul, Jalalabad et Mazar-i-Sharif vont bientôt être mis en oeuvre.

Nous sommes prêts à accroître notre contribution à la reconstruction de l'Afghanistan en tant que nation politiquement unie, qui entretient des rapports cordiaux avec tous ses voisins. Nous continuerons de déployer des efforts constructifs à cette fin. Nous devons tous être prêts à contribuer à cet objectif. C'est dans cet esprit que la Turquie appuie et parraine le projet de résolution sur l'Afghanistan.

Je voudrais, pour terminer, remercier la délégation allemande de sa coopération efficace dans l'élaboration de ce projet de résolution qui devrait sans aucun doute marquer un pas important dans la bonne direction.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait pour commencer

remercier le Président d'avoir organisé une réunion-débat sur le sujet « Afghanistan : un an plus tard », qui a permis de mieux sensibiliser la communauté internationale aux problèmes que rencontrent encore le peuple et le Gouvernement afghans. Ce dialogue interactif animé a donné un meilleur aperçu de ce qu'il faut encore faire pour atteindre les objectifs de l'ONU dans ce pays durement frappé par la guerre.

Il y a un an, sous l'égide de l'ONU, un accord historique a été signé à Bonn, qui a ouvert la voie à une transition politique en Afghanistan. Depuis, l'Organisation a été à l'avant-garde des efforts visant à instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan.

Ma délégation félicite le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Brahimi, ainsi que son équipe des utiles activités qu'ils ont menées en Afghanistan pour franchir, en général dans les délais impartis, les étapes du processus de consolidation de la paix : mise en place de l'Autorité intérimaire, tenue de la Loya Jirga d'urgence, mise en place de l'Administration transitoire et création de différentes commissions. Rien de cela n'aurait été possible sans la participation active du Gouvernement et du Président afghans.

Les efforts conjoints ont permis de remporter plusieurs victoires en Afghanistan, comme la campagne de rescolarisation des enfants, le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leur patrie et sur leurs lieux d'origine, la mise en place de commissions constitutionnelle et judiciaire, la formation d'une fonction publique et de commissions des droits de l'homme, et l'adoption d'une série de lois et de décrets nationaux pour promouvoir l'investissement étranger. Il s'agit là d'acquis notables pour un pays où le processus de paix n'a démarré que très récemment.

Dans sa déclaration en séance plénière de l'Assemblée générale, le Président Karzai a fait passer un message très important : après avoir subi 23 ans de guerres qui leur furent imposées, les Afghans s'apprêtent à jouir enfin de la paix et des fruits de la reconstruction, et ils sont déterminés à prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas retomber dans les affrontements entre factions et dans l'anarchie. Ce message voulait dire que la population afghane, qui a tant souffert, ne doit plus être abandonnée.

Il est temps d'apporter l'aide nécessaire à l'Afghanistan et à son gouvernement pour reconstruire le pays et rendre confiance à la population. Nous devons également réfléchir au système politique futur de l'Afghanistan, qui doit répondre aux attentes de la population afghane et permettre l'instauration d'une paix et d'un développement durables dans la région. De l'avis de mon gouvernement, le pouvoir et l'autorité du Gouvernement central doivent être renforcés par une plus grande autonomie des provinces, comme celle dont elles ont joui plusieurs années au cours de la guerre civile, et même avant. Cette tâche est de la plus grande importance historique et doit faire l'objet d'une évaluation complète par la population afghane et la communauté internationale.

Dans son message à la réunion-débat, le Secrétaire général a déclaré que les difficultés rencontrées par l'Afghanistan sont encore immenses, que ce soit au niveau de la sécurité ou du développement ou à celui de la mise en place d'institutions politiques et sociales. Aujourd'hui, le problème le plus important que connaît la population afghane est le manque de sécurité, qui influe négativement sur tous les aspects du processus de paix. Le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales précise qu'aucune région du pays n'a échappé au conflit. Des accrochages entre factions rivales se produisent encore partout. La création d'un système de sécurité nationale efficace reste par conséquent la tâche la plus urgente. Il faut se féliciter de ce que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qui joue un rôle déterminant dans le maintien de la stabilité à Kaboul, travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement au renforcement de l'armée et de la police nationales afghanes. Nous continuons de penser que l'élargissement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) au-delà de Kaboul aurait une incidence importante sur la situation sécuritaire dans la région. En fait, tous les éléments du processus de paix, y compris les aspects politique, économique et sécuritaire, sont étroitement liés.

Dès le début, le Kazakhstan a appuyé sans réserve et avec détermination les actions de contre-terrorisme menées par la coalition internationale. Ses mesures efficaces ont sans aucun doute contribué au règlement de la situation en Afghanistan. Nous avons l'intention de jouer un rôle extrêmement actif dans la mise en oeuvre d'un programme d'aide international pour l'Afghanistan. Mon gouvernement coopère avec

succès avec le Programme alimentaire mondial (PAM) par l'intermédiaire duquel le Kazakhstan a fourni environ 94 000 tonnes de céréales. Une certaine partie de ces céréales a été fournie au peuple afghan gratuitement.

Nous pensons que la communauté internationale doit appuyer les efforts de reprise et de reconstruction durables en offrant une assistance effective aux Afghans afin que ceux-ci puissent reprendre une vie normale et paisible. Une mise en oeuvre rapide des décisions adoptées à la Conférence de Tokyo permettrait de résoudre de manière positive le problème afghan et d'éliminer le terrorisme international. Les pays donateurs devraient redoubler d'efforts en vue du redressement de la société afghane en traduisant leurs promesses internationales par des contributions concrètes.

Quand on parle de l'Afghanistan, on ne peut pas ignorer le problème du trafic de stupéfiants. Au cours de l'année passée, après l'Accord de Bonn, l'Afghanistan a continué d'être une des sources principales de prolifération des drogues, lesquelles passent par les territoires des États d'Asie centrale et sont vendues sur les marchés mondiaux, principalement en Europe.

Ce problème devient de plus en plus dangereux et exige que la communauté des nations prenne des mesures urgentes et efficaces. Nous espérons que le rôle de coordination du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues sera renforcé. Il convient de prendre conscience du fait que le trafic de drogues constitue l'une des bases financières du terrorisme international, qui menace la sécurité non seulement des États d'Asie centrale, mais aussi du monde entier.

Quand nous menons un combat juste contre ce fléau, nous ne faisons hélas que combattre ses manifestations et ne prêtons pas attention à la cause profonde du phénomène. Si cet état de choses reste inchangé, la lutte contre le terrorisme international va se prolonger indéfiniment, ce qui épuisera les ressources financières et politiques de la communauté des nations.

Le processus de paix en Afghanistan vient d'aborder une nouvelle phase. Le Secrétaire général met en relief les multiples et immenses tâches auxquelles il doit faire face dans son rapport sur l'assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix, la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre. Ma délégation souscrit à l'opinion selon laquelle la reprise et la reconstruction ne pourront être de longue durée qu'en intégrant l'Afghanistan dans l'activité économique régionale licite, en décourageant la reprise de la violence et grâce à un appui considérable des donateurs.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui, dont un nombre sans précédent de pays se sont portés coauteurs, notamment le mien, reflète l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis de l'Afghanistan, et il est très important que le Gouvernement afghan collabore avec la communauté internationale à la construction d'un nouvel État.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Une année s'est écoulée depuis la signature de l'Accord de Bonn et depuis l'investiture de l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan.

Des progrès très importants ont été réalisés au cours de cette année. Le processus de mise en place d'une société démocratique basée sur l'état de droit a débuté. Une crise humanitaire grave a été évitée. La reconstruction et le développement des infrastructures sont en cours. En juin, la Loya Jirga d'urgence a élu le Président Karzai chef d'État et mis en place un gouvernement légitime, l'Administration de transition afghane. Les commissions constitutionnelle, judiciaire et des droits de l'homme ont été mises en place conformément à l'Accord de Bonn. Il est donc vital de continuer à mettre en oeuvre les objectifs politiques de l'Accord de Bonn, processus qui sera couronné par des élections générales en 2004.

Dans l'intervalle, il y beaucoup de tâches importantes à mener. La fragilité de la situation sécuritaire préoccupe tout particulièrement mon gouvernement. À moins que la situation ne soit stabilisée, ce problème continuera de menacer le processus politique et le développement socioéconomique du pays. La situation fragile montre combien il est urgent de mettre en place une armée nationale et une force de police civile, ainsi qu'un système judiciaire opérationnel. Les responsables des factions doivent être contrôlés par l'Autorité centrale.

Une situation stable et sûre est d'une importance fondamentale pour créer une culture démocratique en Afghanistan, ainsi que pour assurer le succès des élections libres et transparentes prévues en 2004. La

Force internationale d'assistance à la sécurité doit jouer un rôle crucial pour assurer la paix et la stabilité à Kaboul et dans ses environs. La Norvège a apporté une contribution significative à cette force et proposé sa contribution sous la direction néerlandaise et allemande.

L'évolution positive qui s'est produite à l'intérieur des frontières de l'Afghanistan doit s'accompagner de la stabilité au-delà des frontières. La Norvège appuie en conséquence tous les efforts entrepris pour adopter une déclaration sur les relations de bon voisinage entre l'Afghanistan et ses voisins. Je tiens également à souligner que l'Administration de transition afghane doit pleinement appuyer et faciliter les travaux des Commissions constitutionnelle, judiciaire et des droits de l'homme. Ces Commissions doivent jouer un rôle crucial en matière de promotion du respect de l'état de droit et des droits de l'homme reconnus au niveau international, y compris les droits des femmes et des enfants.

L'Afghanistan se heurte encore à des problèmes humanitaires particulièrement graves. Une mauvaise récolte, la sécheresse et le retour de près de 2 millions de réfugiés et de personnes déplacées ont rendu un grand nombre d'habitants tributaires de l'aide internationale. Cette aide est d'une importance vitale, mais la contribution des donateurs à la reconstruction à long terme et au développement socioéconomique n'est pas moins importante. La Norvège est donc encouragée par le budget de développement national, car celui-ci reflète la direction résolue du pays et l'accent mis sur la reconstruction et les activités créatrices d'emplois. Le budget fait également place à un renforcement des capacités et des institutions aux niveaux central et local.

Je souhaiterais saisir cette occasion pour exhorter l'Administration de transition afghane à intégrer les questions intéressant les femmes et d'égalité des sexes dans le budget de développement national. Les femmes doivent pouvoir participer à tous les niveaux aux processus de reconstruction et de consolidation de la paix.

Les évolutions positives qui ont eu lieu en Afghanistan au cours de l'année dernière sont avant tout le résultat des efforts réalisés par le peuple afghan et par leurs dirigeants. Il convient, en outre, de féliciter le Secrétaire général Kofi Annan et son Représentant spécial Brahimi pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés. La Norvège appuie le concept d'une mission des Nations Unies intégrée et d'une présence internationale modeste. L'objectif principal doit être de transférer la responsabilité et la capacité aux autorités afghanes et d'assurer le développement dans toutes les régions du pays.

Malgré l'évolution positive survenue en Afghanistan, les besoins du pays demeurent écrasants. Un engagement à long terme de la communauté internationale s'impose. Je saisis cette occasion pour lancer un appel à tous les donateurs afin qu'ils honorent les annonces de contributions qu'ils ont faites à la réunion ministérielle de Tokyo.

Reconstruire d'Afghanistan sera une tâche longue. La Norvège est donc attachée à l'engagement à long terme dans le pays. Notre promesse de 350 millions de couronnes norvégiennes pour 2002 a été presque totalement tenue. Sous réserve d'approbation par le Parlement, nous maintiendrons notre assistance à un niveau élevé l'an prochain.

En tant que Président du Groupe d'appui à l'Afghanistan, la Norvège accueillera sa réunion annuelle à Oslo les 17 et 18 décembre. Nous sommes très heureux que le Président Karzai puisse assister à la réunion, qui constituera également une occasion de promettre un appui supplémentaire à l'Afghanistan. En tant que Présidente du Groupe d'appui à l'Afghanistan, la Norvège soutient pleinement la disponibilité de l'Administration de transition à évoluer vers un mécanisme de groupe consultatif qui mettra fermement le Gouvernement afghan aux commandes, alors que d'autres acteurs joueront un rôle d'appui.

En dépit des importants efforts de la communauté internationale, la responsabilité majeure de la reconstruction d'un Afghanistan démocratique et prospère incombe au peuple afghan et à ses dirigeants. Dans ce processus long et exigeant, la Norvège continuera d'apporter toute l'aide possible.

M. Haraguchi (Japon) (*parle en anglais*): Je voudrais remercier le Président de son initiative de convoquer cette séance, une année après la signature de l'Accord de Bonn. Je pense que ce sera ainsi une occasion très utile de réactiver le processus de paix en Afghanistan.

L'histoire récente de l'Afghanistan nous a montré comment un État abandonné peut devenir un foyer du terrorisme et poser ainsi une grave menace à la paix et

à la stabilité de la communauté internationale dans son ensemble. À la suite des attentats du 11 septembre, le Japon s'est rapidement associé aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme en envoyant ses navires de la Force de légitime défense dans l'océan Indien pour appuyer les forces de la coalition qui y étaient déployées et en engageant son aviation de la Force de légitime défense dans des activités de transport aérien. Ces activités se poursuivent.

Mais nous reconnaissons que ces efforts ne suffisent pas pour régler pleinement les problèmes qui se posent à l'Afghanistan. Pour consolider le processus de paix dans ce pays et renforcer les activités de lutte contre le terrorisme, il faudrait poursuivre les efforts dans un grand nombre de domaines, y compris dans ceux liés à la politique, à la sécurité nationale, à l'action humanitaire et à la reconstruction, qui sont tous étroitement liées.

Les efforts de reconstruction et de relèvement, entrepris dès le début, avant même l'Accord de Bonn, ont favorisé les progrès réalisés pour rétablir la paix en Afghanistan. En outre, lors de la Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, tenue à Tokyo en janvier de cette année, au total 4,5 milliards de dollars ont été promis, y compris une promesse de plus de 1,8 milliard de dollars pour 2002. Cette réponse transmet un message ferme de la communauté internationale au peuple afghan, et constitue un réel dividende de la paix.

Je suis heureux de dire à cet égard que, pour sa part, le Japon a déjà alloué ou décaissé 282 millions de dollars, respectant ainsi sa promesse, et il est devenu le premier pays à tenir pleinement, pour la première année, sa promesse de contribution faite à la Conférence de Tokyo. La contribution totale du Japon, y compris l'assistance humanitaire, atteint maintenant 375 millions de dollars. L'on peut dire que la contribution du Japon concrétise la notion de consolidation de la paix, annoncée en mai dernier par le Ministre des affaires étrangères du Japon, Mme Yoriko Kawaguchi. Ce concept concentre nos efforts sur trois principaux piliers : le processus de paix, la sécurité nationale, l'assistance humanitaire et l'aide à la reconstruction.

Au cours de l'année écoulée, nous avons été témoins de progrès considérables grâce aux efforts de l'Ambassadeur Brahimi, des institutions pertinentes des Nations Unies et des autres communautés de donateurs, et surtout au peuple afghan lui-même, sous la direction du Président Karzai. Mais l'Afghanistan est toujours confronté à de graves défis. Aujourd'hui, je voudrais évoquer quatre points importants qu'il faut avoir à l'esprit pendant que nous avançons.

Premièrement, le processus de pays doit être consolidé. Il importe d'appuyer davantage l'Autorité transitoire pour renforcer sa capacité administrative en vue de faire progresser le processus. Parmi nos principales contributions dans ce domaine, il faut mentionner 50 millions de dollars sous forme des subventions non destinées à des projets et le projet visant à améliorer l'équipement de la station de télévision de Kaboul.

Deuxièmement, la sécurité doit être assurée dans tout le pays pour que l'action humanitaire et de reconstruction progresse. En dépit des contributions importantes de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et des progrès réalisés dans la mise en place d'une armée et d'une force de police civile nationales, la situation en matière de sécurité reste précaire, surtout dans les provinces. Le Japon exhorte tous les groupes afghans à coopérer pleinement avec l'Autorité de transition. Dans le même temps, nous soulignons l'importance des efforts de la communauté internationale visant à améliorer la sécurité en Afghanistan. Le Japon accroît sa contribution en fournissant une aide à la police civile et en s'engageant dans des efforts de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) et dans les activités de déminage ainsi que dans des mesures de lutte contre les narcotiques, en étroite coopération avec les institutions concernées des Nations Unies. En outre, en tant qu'État chef de file dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, le Japon va accélérer les préparatifs du programme « Register for Peace ». Au titre de ce programme, les anciens combattants qui s'engagent à vivre en paix sont inscrits et bénéficient d'une formation professionnelle et de possibilités d'emploi, facilitant ainsi leur réintégration au sein de la communauté.

Troisièmement, il est nécessaire de poursuivre les efforts pour assurer une transition sans heurt de l'assistance humanitaire à l'aide au relèvement et à la reconstruction. Le Gouvernement japonais rend hommage au Programme d'assistance immédiate et transitoire en faveur du peuple afghan, qui a permis à des millions de réfugiés et de personnes déplacées de retourner chez eux. Ces personnes continuent d'avoir

besoin d'une assistance d'urgence à l'approche de l'hiver. Dans le même temps, nous devons reconnaître les difficultés qu'il y a à accueillir toutes ces personnes et à les intégrer dans des communautés locales. Pour aider l'Afghanistan à répondre à ce défi, la communauté internationale devrait revoir l'assistance qu'elle fournit et recentrer ses efforts de la fourniture de l'assistance humanitaire d'urgence à l'action de reconstruction à moyen et à plus long terme. Le programme d'assistance transitoire en faveur du peuple afghan pour 2003, que doit lancer le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à la fin de ce mois, représentera une importante mesure dans ce sens.

Quatrièmement, à la suite de l'assistance qui a été fournie, un développement d'ensemble et des progrès visibles sont également nécessaires, notamment dans les provinces. Nous pensons que dorénavant, le travail de reconstruction doit se poursuivre activement dans les provinces sous l'égide de l'Autorité transitoire de l'Afghanistan. Le développement des infrastructures de base est fondamental pour permettre aux communautés locales d'accepter et d'intégrer les réfugiés et les personnes déplacées qui retournent dans leurs foyers.

On doit fournir à ces personnes des raisons d'espérer que leurs conditions de vie s'amélioreront à l'avenir. À cette fin, le Gouvernement japonais a lancé un Programme global d'aide au développement régional qui a pour nom Initiative Ogata et dont l'objectif général est de renforcer les capacités de base des communautés régionales. Dans le cadre de ce Programme, nous allons fournir une aide pour les abris, l'eau, la santé, l'éducation, l'alimentation, le déminage et des activités génératrices de revenu à Kandahar, à Jalalabad et à Mazar-i-Sharif, qui ont été définis régions prioritaires. Ces efforts seront liés à la reconstruction des routes et de l'infrastructure de base, ainsi qu'à des programmes de développement agricole qui sont réalisés par des organismes de développement bilatéraux et multilatéraux. Le Projet pour la réfection de la route principale entre Kandahar et Kaboul, qui a été financé conjointement par le Japon, l'Arabie saoudite et les États-Unis, ainsi que les autres projets routiers qui sont en train d'être mis en place sont également très importants à cet égard.

L'Afghanistan constitue un véritable défi que la communauté internationale doit relever afin de prouver qu'elle est capable de gérer les situations d'après conflit. Si des progrès significatifs ont été réalisés, l'objectif d'un Afghanistan viable et stable est encore éloigné. Nous devons par conséquent renforcer nos efforts pour encourager et appuyer le peuple afghan en vue de la prochaine étape, à savoir la convocation d'une Loya Jirga constitutionnelle. Un an après les Accords de Bonn, il est essentiel que nous demeurions fermement déterminés à instaurer une paix durable en Afghanistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur le point 21 d) et le point 37 de l'ordre du jour.

Je voudrais à présent consulter l'Assemblée afin que nous puissions immédiatement procéder à l'examen du projet de résolution A/57/L.56. À cet égard, étant donné que le projet de résolution n'a été distribué que ce matin, il serait nécessaire de déroger à la disposition pertinente de l'article 78 du règlement intérieur, qui se lit comme suit :

> « En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix, à une séance de l'Assemblée générale, si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance. »

Si je n'entends pas d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée accepte de procéder immédiatement à l'examen du projet de résolution A/57/L.56?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/57/L.56, qui comporte deux parties. La partie A est intitulée « La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales », et la partie B, « Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre ».

Je voudrais annoncer que depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afrique du Sud, Bangladesh, Bélarus, Brunei Darussalam, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Guatemala, Guinée équatoriale, Guyana, Malaisie, Mali, Mauritanie, Mongolie, Nauru, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République de Moldova, République islamique d'Iran, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago et Turkménistan.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/57/L.56?

Le projet de résolution A/57/L.56 est adopté (résolutions 57/113 A et 57/113 B).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale en a ainsi terminé avec la phase actuelle de son examen du point 21)d et du point 37 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 15.